

MUNICIPALITÉ SAINTE-SOPHIE-DE-LÉVRARD



Extrait du Procès-verbal
ou copie de résolution

Corporation municipale Sainte-Sophie-de-Lévrard

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la corporation municipale de Sainte-Sophie-de-Lévrard tenue ce 10 février 2026, à 19h30 au 184-A, Saint-Antoine, Sainte-Sophie-de-Lévrard.

À laquelle étaient présents, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers:

Vanessa Robidas-Gravel, Cathy Michel, Martin Jacques, Robert Desharnais, Mario Demers et Michel Demers. Sous la présidence de monsieur Sébastien Demers, maire. La directrice générale et greffière-trésorière, Madame Josée Croteau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

RÉSOLUTION 7334-02-2026 NOMINATION D'UN COMITÉ DE DÉMOLITION

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité a adopté le règlement numéro 40-2023 relatif à la démolition d'immeubles;

ATTENDU QUE le règlement prévoit que le conseil municipal doit constituer un comité ayant pour mandat :

1. D'étudier les demandes de démolition d'immeubles patrimoniaux;
2. Accepter ou refuser les demandes de certificats d'autorisation de démolition;
3. Fixer les conditions nécessaires à l'émission d'un certificat d'autorisation de démolition.

ATTENDU QUE les séances du comité sont publiques et doivent comprendre une audition publique, lors de laquelle les personnes intéressées peuvent être entendues relativement à une demande d'autorisation de démolition;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Demers

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE désigner les personnes qui vont siéger comme membres du Comité d'étude des demandes de démolition d'immeubles patrimoniaux en référence au Règlement numéro 40-2023, dont :

M. Martin Jacques, conseiller no 2, M. Mario Demers, conseiller no 4, Mme Cathy Michel, conseillère no 6 ainsi que M. Robert Desharnais, conseiller no 3, comme membre suppléant dans l'éventualité qu'un membre principal soit absent ou concerné par une demande.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme,
signé à Ste-Sophie-de-Lévrard,
ce 11 février 2026.

Josée Croteau,
Directrice générale et greffière-trésorière